

## EXPERIMENTATION COMMUNALE sur l'éclairage PUBLIC

La modernisation de l'éclairage public communal a été entamée en 2016 avec le SYDEEL66. Depuis, la commune fait le choix d'abord remplacer les vieux matériels très énergivores par des lampes LED plus économes.

Aujourd'hui, toujours en partenariat avec le SYDEEL66, en concertation avec la gendarmerie de LE BOULOU, la Municipalité souhaiterait aller plus loin en réduisant la durée d'éclairage de l'ensemble des rues de BdA.

Le 15 septembre dernier, le CM de BdA s'est prononcé unanimement favorable à cette expérimentation que nous allons donc vivre ensemble. Si nous devons voir les chiffres d'incivilités malheureusement augmenter, mais cela ne s'est pas vu chez nos voisins, nous ne prolongerions pas cette expérience.

Nous espérons que vous trouverez toutes les réponses à vos questions dans la fiche signalétique (Feuillet A4) que nous avons annexée à cette lettre d'informations communale.

## Le TRI de NOS déchets doit devenir l'affaire de TOUS !

Vous avez sûrement remarqué que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - La TEOM avait subi une légère augmentation ! Le traitement de nos déchets coûte de plus en plus cher car aussi le contenu de nos poubelles n'est pas toujours le bon ...



Les Bacs Jaunes ne doivent pas contenir de sacs : les emballages doivent être jetés en vrac : un seul sac dans chacune de nos poubelles fait qu'à l'arrivée, lors de son déchargement, tout son contenu du camion-benne est DÉCLASSÉ et part sans être trié ou valorisé, directement à l'incinérateur ! C'est le cas aujourd'hui pour près de 30% de nos poubelles jaunes.

Encore trop souvent, les services communaux sont obligés de ramasser, après les collectes communautaires des Mercredi et/ou Vendredi, de gros cartons de TV, d'ameublement, des cagettes, toutes sortes de débris laissés au pied de vos poubelles, ou pire celle de votre voisin ! Aujourd'hui, nous lançons donc un appel au civisme de chacun à respecter non seulement les jours de collecte mais aussi le temps des agents communautaires et communaux.

Pour réussir avec vous, ce nouveau pari d'un village plus propre, nous vous communiquons à nouveau la fiche didactique et explicative pour un bon tri de déchets respectueux et efficace !

## Hommage banyulenc à M. Henri SIGAYRET (1934 - 2021)

M. Henri SIGAYRET, un enfant du village, un homme aux multiples vies, un alpiniste himalayiste émérite, un humanitaire écrivain, s'est éteint au mois de juillet en Terres Catalanes, si chères à son cœur.

En septembre 2020, le Foyer Rural de BdA et ses amis de l'association "Pyrénées Catalanes Népal" lui avaient consacré toute une journée hommage dans son village natal. Au cours de laquelle, au détour d'une conversation, c'est tout naturellement que l'idée d'associer le nom de SIGAYRET à un lieu atypique à l'image du personnage, avait germé dans les têtes des organisateurs et de la Municipalité.

Aujourd'hui, sa mémoire va perdurer sur ce chemin d'antan réouvert dans la garrigue. A flanc d'une colline boisée et balayée par la Tramontane, une plaque commémorative a donc été inaugurée avec bon nombre de ses amis : « Le chemin Henri SIGAYRET » reste un caillouteux sentier champêtre de caractères et pleins de charmes, il vous offrira des vues sur les Aspres et le piémont du Canigou.



SEPTEMBRE/OCTOBRE 2021

Lettre d'information N°32

2011 ... 2021 ! il nous a fallu près de 10 ans pour voir se concrétiser le projet photovoltaïque du Mas d'en Ramis !

Avec le commencement des travaux, nous oublions enfin tous les rouages par lesquels il nous a fallu passer : les négociations ASF/VINCI, les tergiversations de la Chambre d'Agriculture et/ou de la DREAL, les approximations des uns et des autres et enfin les pérégrinations devant les Tribunaux Administratifs de Montpellier et de Marseille ...

Aujourd'hui, avec responsabilité et pugnacité, nous nous tournons résolument vers l'avenir. Une page est en train d'être tournée, le chapitre de la Transition énergétique est enfin entamé sur BdA. Cela nous donne du cœur à l'ouvrage pour l'écrire avec vous et pour poursuivre ensemble la réflexion communale sur d'autres projets d'énergies renouvelables portés sur notre territoire.

Depuis la genèse du projet, comme pour tous les projets qu'elle porte, la Municipalité n'a eu de cesse de le faire évoluer et de toujours l'améliorer pour le bien commun et l'intérêt général. Anciens et nouveaux élus, depuis 2011, nous pouvons être fiers d'avoir su travailler en étroite collaboration et bonne intelligence avec la société RES, mutuellement en confiance. En mars 2022, aux termes des travaux, ce seront près de 15,50 Gwh produits annuellement soit plus de 7 200 personnes alimentées par cette production d'électricité renouvelable.

Un autre chantier d'envergure nous attend. Peu à peu, le projet d'ECOQUARTIER au dessus du groupe scolaire avance. Nous avons fait le pari de relever le défi d'un aménagement concerté. La consultation participative relative à ce futur lieu de vie de notre village sera officiellement organisée le Vendredi 22 octobre à 18H00.

Nous vous demandons néanmoins de bien vouloir vous inscrire afin de déterminer le lieu final de réunion. Vous pouvez consulter d'ores et déjà le dossier sur le site de la Mairie, en vous référant aux pièces téléchargeable du Conseil Municipali du 15 Sept. 2021.



## BdA, un village qui se bouge et qui vous fait bouger !



**Vous avez + de 60 ans, le CDSMR 66 propose des séances GRATUITES de Gym douce.**  
**RDV tous les lundis matins à 9h00**  
à la Salle des Fêtes - Place de la République  
N'hésitez pas à vous renseigner au **06.66.97.17.05**  
**Laisser un message avec vos coordonnées.**

### **Dimanche 17 Octobre - Edition 2021 de la MARCHÉ ROSE**

**Au bénéfice de l'Association EQUILIBRE66**  
**Inscriptions à partir de 8h30 au Stade Municipal Raymond MALET**  
**5€/Adulte et 1€/Enfant**  
**Départ donné à 9h30 - Retour vers 12h30**



### **Dimanche 31 Octobre - Castagnada i Vi Nou**

**A partir de 16h00 - Place de la République**  
**Châtaignes et Vin Nouveau**

**Pour les + jeunes, les « Aixeca't 2021/2022 » restent à destination des familles BANYULENCQUES qui inscrivent leurs enfants soit au FC ASPRES soit au FOYER RURAL.**



**10 €**

Sur le prix de la licence de votre enfant jusqu'aux U15



**5 €**

Sur le prix de la cotisation de votre enfant jusqu'à 15 ans



**Les horaires de la BIBLIOTHEQUE ont aussi changé. Elle est dorénavant ouverte les MERCREDI et JEUDI de 16h00 à 18h00.**

**Il est rappelé que le PASS'SANITAIRE reste encore OBLIGATOIRE pour l'accès à toutes les salles & les activités ASSOCIATIVES COMMUNALES**

## Manifestations patriotiques du mois de Novembre 2021

### Lundi 1<sup>er</sup> Novembre

**Dépôt de Gerbe au Carré Militaire**

A partir de 11h00 - Cimetière principal - Chemin du Tourtougé

### Jeudi 11 Novembre

**Commémoration de l'Armistice de 1918**

A partir de 11h00 - Place de la République - Monument aux Morts

Mme Dolorès CARRÉ, Mme Mireille FOXONET et M. Frédéric MALET, élu.e.s « AGIR ENSEMBLE POUR BDA » ont fait savoir qu'ils n'auraient pas de tribune à paraître ce mois-ci.

## Travaux d'envergure au Groupe Scolaire Albert SAÏSSET

Cet été, tout le monde n'était pas forcément en vacances ... Dès le lendemain du départ des enfants, le groupe scolaire Albert SAÏSSET a fourmillé d'entreprises privées et d'employés communaux. Chacun à son poste pour réaliser de nombreux travaux de création de classe, d'extension de la cantine et de la garderie pour les uns et des travaux d'entretien, de modernisation et de nettoyage pour les autres.

Si bien qu'à la rentrée, un bon nombre d'enfants n'a pas reconnu l'école quittée en juillet dernier. Nous avons également eu les informations que les anciens, partis au collège, auraient même été quelque peu jaloux des améliorations apportées.



Anticipant sur les effectifs prévisionnels de la rentrée 2021, la Municipalité a effectivement travaillé en amont, dès le mois de juin à la création d'une nouvelle salle supplémentaire en vue de l'ouverture d'une classe, aujourd'hui fort heureusement obtenue. Réalisée en un temps record, elle donne entière satisfaction à l'équipe enseignante.

Cette nouvelle classe de près de 60 m<sup>2</sup> a donc été aménagée dans la salle polyvalente, qui a été partagée en 2. Les enfants et leurs enseignantes bénéficient encore d'un bel espace de motricité intérieur laissé libre.

A la cantine, les équipements de vaisselle, même s'ils étaient relativement récents, ont été également modernisés pour gagner en ergonomie et en facilité de travail.



La cour des Maternelles elle-aussi a fait peau neuve. Les anciens jeux ont été démontés par les services communaux et ont été remplacés par une aire de jeux flambant neuve regroupant plusieurs pôles d'apprentissages et équipements inclusifs.

Prochainement, la nouvelle garderie et l'extension de la salle à manger de la cantine devraient nous être livrées. Il est prévu que les demi-pensionnaires banyulencs puissent s'y restaurer au début du mois d'octobre. Enfin, la sécurité du groupe scolaire, bien que conforme, a été également améliorée. L'accès Pompiers sur l'Av. de la Gare a été réaménagé de réfection. Une lice de protection de bois sera installée, en lieu et place des barrières métalliques devant les pots de couleurs, en protection de l'Av. de la Gare.

Il est à souligner que ces aménagements ont été rendus possibles grâce à l'implication de tous nos services communaux, qu'ils soient administratifs ou techniques, de la voirie.



# CONSIGNES DE TRI

Comme la Communauté de Communes des Aspres,



dechets@cc-aspres.fr

# ENGAGEZ-VOUS dans l'éco-exemplarité

## TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

BACS POUR DÉCHETS  
RECYCLABLES



**NE PAS LAVÉ**  
LES EMBALLAGES  
**EN VRAC, VIDÉS ET**  
**ÉCRASÉS**

EMBALLAGES CARTON



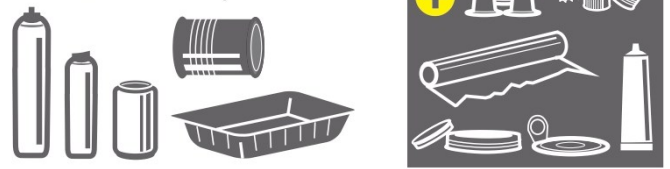
EMBALLAGES PLASTIQUE



PAPIERS



EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM



BACS À ORDURES  
MÉNAGÈRES



RESTES DE CUISINES

EMBALLAGES NON VIDÉS

LINGETTES D'ENTRETIEN OU PROPRETÉ...

CERTAINS DÉCHETS DE CUISINES  
PEUVENT ÉGALEMENT  
ÊTRE UTILISÉS  
DANS VOTRE COMPOSTEUR.  
PENSEZ-Y ! RENSEIGNEZ-VOUS  
AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE



VERRE



PHARMACIE

Guide du Tri

Téléchargez l'application

Disponible sur

<http://www.ecoemballages.fr/custom-block/telechargez-lapplication-guide-du-tri>

## DÉCHETS INTERDITS DANS VOS BACS POUBELLES



CARTONS



MÉTAUX



HUILE/BIDONS  
FILTRÉS



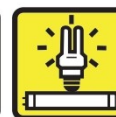
BOIS



DÉCHETS VERTS



TOUT VENANT



AMPOULES/  
NEONS ÉCONOMIE  
ÉNERGIES



TEXTILES



PILES



BATTERIES



DÉCHETS  
TOXIQUES



GRAVATS  
INERTES



VERRES



CARTOUCHES  
IMPRIMANTES



DÉCHETS  
ÉQUIPEMENTS  
ÉLECTRIQUES ET  
ÉLECTRONIQUES



MOBIILIERS



MAIS ACCEPTÉS  
EN DÉCHÈTERIES

# EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Protégeons notre nature et économisons l'énergie !

Aujourd'hui, l'**éclairage public** représente une partie importante du **budget** des communes tant sur la facture d'électricité que sur sa dépense globale en énergie. Ainsi, une collectivité a la possibilité d'éteindre toute une partie de son éclairage public durant la nuit. Cette démarche, autant environnementale qu'économique, s'effectue de plus en plus. Selon les estimations, plus de **12 000 communes** (majoritairement rurales) pratiquent l'extinction de nuit. Le SYDEEL66, propose à ses communes qui ont transféré la compétence « **éclairage public** », un accompagnement dans cette démarche.

## POURQUOI ÉTEINDRE SON ÉCLAIRAGE PUBLIC ?



### ÉCONOMIES SUR LE BUDGET

Réduction de la facture d'électricité. Éteindre son éclairage durant 5h permettrait une économie moyenne de **40 %**. On peut également y ajouter, les économies réalisées grâce à la prolongation de la durée de vie du matériel.



### LIMITER LA CONSOMATION D'ÉNERGIE

Pour **réduire** les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques. Mais aussi, un potentiel de **40 à 75% d'économies d'énergie** est dès aujourd'hui possible en **modernisant** les installations et en paramétrant une **extinction nocturne**.



### PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Un **environnement nocturne** est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon **fonctionnement physiologique** et à leur **rythme biologique**. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. L'extinction induit notamment une **moindre pollution lumineuse** et rend l'observation du ciel étoilé plus facile.



### GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT ET PROTÉGER LA SANTÉ HUMAINE

L'**alternance jour-nuit** est essentielle pour l'homme. L'être humain a un **rythme biologique** bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être **respecté**. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

## BON A SAVOIR

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour. 86 % des Français se disent prêts à accepter d'éteindre l'éclairage public inutile en milieu de nuit.

## LE CADRE RÉGLEMENTAIRE : CE QUE DIT LA LOI

### Le pouvoir de police du maire

- Code général des collectivités territoriales ART. L.2212-2,1  
*L'éclairage public fait partie intégrante des pouvoirs de police du maire même si cette compétence est transférée au SYDEEL66. Une commune peut réduire l'amplitude horaire d'éclairage des voies ou de leurs abords.*
- Code pénal, Art. 121-3  
*Pas de mise en danger délibérée de la personne d'autrui si tout est fait pour prévenir.*

### • Code civil, Art.1383

- Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.*
- La norme européenne en 13 201  
*Permet de déterminer les performances exigées en fonction de la classe de la voirie. Ne se prononce pas sur les critères justifiant ou non l'éclairage.*